

**PREUVE RELATIVE AUX EXIGENCES FINANCIÈRES AUX FINS D'AUTORISATION DE TRAVAUX  
 POUR CANADA–TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR L'OFFICE DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS**

1. *[Nom du demandeur]* (le « **demandeur** ») joint aux présentes la documentation décrite ci-après et dûment annexée ou incorporée à (la « **preuve** ») relative aux exigences financières conformément à [citer la loi applicable] en vue d'obtenir une autorisation pour *[décrire le travail ou l'activité]* (l'« **autorisation** »);
2. Vous trouverez ci-dessous une liste et une description de la preuve qui ne limitent ni ne remplacent toute modalité ou autre précision figurant aux présentes :

La preuve comprend les données relatives aux exigences financières (responsabilité financière et ressources financières) que doit fournir le demandeur et qui sont nécessaires aux fins de l'autorisation. La preuve est la suivante :

***(a) Responsabilité financière***

Part du demandeur ou quote-part du mandataire commun ou indivisaire	Pourcentage	Montant du document financier <sup>1</sup>	Institution financière	Description du document financier (lettre de crédit, lettre de garantie bancaire ou cautionnement)
Total	100 %			

L'original à l'appui de la preuve de responsabilité financière est annexé aux présentes.

***(b) Ressources financières***

***– Déclaration de l'actif net et des ententes de financement (en annexe)***

<sup>1</sup> Voir l'annexe 1 des *Lignes directrices sur les exigences financières*.

**(c) Fonds commun**

[Le demandeur doit citer le titre du fonds commun et annexer les renseignements nécessaires qui sont précisés à la partie 4.5 des *Lignes directrices sur les exigences financières.*]

Signature : \_\_\_\_\_ Date :

**Représentant du demandeur**

Nom : Titre :

Adresse : Téléphone :

3. L'Office accepte la preuve aux fins de l'autorisation sous réserve des conditions énoncées ci-après [paragraphe 4] :

Signature : Date :

**[Représentant autorisé de l'Office]**

Autorisation n° :

4. Conditions d'acceptation (partie remplie par l'Office s'il y a lieu) :

## Déclaration de l'actif net ou des ententes de financement

Nom du demandeur : \_\_\_\_\_

L'actif net se définit comme les capitaux propres (actif total moins passif total). Le demandeur doit fournir ses états financiers complets :

1. pour le dernier exercice (états vérifiés);
2. pour le dernier trimestre (états non vérifiés).

Le demandeur doit convertir tous les montants ci-après en dollars canadiens au cours affiché par la Banque du Canada à midi à la date en question. Si cette date n'est pas un jour ouvrable au Canada, le taux de change du jour précédent doit être utilisé.

Une description de la structure organisationnelle du demandeur doit être fournie, et s'il y a lieu, de toute société affiliée ou mère, y compris un organigramme montrant les rapports entre les parties.

Le demandeur doit expliquer comment il entend régler tout passif financier imputable aux activités ou travaux proposés, en précisant les moyens qui seront pris, ou les options qui seront exercées, afin d'obtenir les fonds nécessaires pour s'acquitter de ses obligations, ainsi que le moment où seront mobilisés les fonds (modalités de financement et actif net) décrits ci-après.

Le demandeur doit également présenter des rapports de solvabilité actualisés, s'ils sont accessibles, en provenance des agences de notation suivantes :

1. Moody's Investors Service
2. Standard & Poor's
3. DBRS
4. Fitch

**Cotes de solvabilité :**

	<b>Ratio d'endettement à long terme</b>	<b>Cote de l'émetteur</b>
Moody's		
Standard & Poor's		
DBRS		
Fitch		

Appellation juridique et adresse d'affaires complètes du demandeur :

---

---

Responsable des finances (nom, poste, date et signature) :

---

---

Date des états financiers du demandeur pour le dernier exercice :

Date des états financiers du demandeur pour le dernier trimestre :

**Actif net selon les états financiers :**

	<b>Fin du dernier exercice</b>	<b>Fin du dernier trimestre</b>
Actif à court terme		
Actif incorporel		
Actif total		
Passif à court terme		
Passif total		
Capitaux propres		
Capitaux propres moins actif incorporel		

**Ententes de financement :**

	<b>Montant (dollars canadiens)</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Délai pour mobiliser les fonds</b>
Billet à ordre			
Assurance			
Convention d'entiercement			
Lettre de crédit			
Marge de crédit			
Accord de garantie			
Cautionnement de garantie, accord de nantissement ou de gage, cautionnement ou accord de cautionnement			

**Financement total disponible** par l'actif net et les ententes de financement :

	<b>Fin du dernier exercice</b>	<b>Fin du dernier trimestre</b>
Capitaux propres		
Ententes de financement		
Total de l'actif net et des ententes de financement		

**Ententes de financement :**

Les ententes de financement peuvent consister en un billet à ordre, une police ou un certificat d'assurance, une convention d'entiercement, une lettre ou marge de crédit, un accord de garantie, un cautionnement de garantie, un cautionnement, un accord de nantissement ou de gage ou un accord de cautionnement (l'entente de financement) :

1. dans la forme précisée aux présentes;
2. émanant d'une société ou d'une institution financière acceptable pour l'Office (le fournisseur d'entente de financement).

Il faut soumettre à l'approbation de l'Office compétent un exemplaire non signé de chaque entente de financement proposée.

Appellation juridique et adresse d'affaires complètes du fournisseur de l'entente de financement :

---

---

Forme de l'entente de financement :

Montant nominal de l'entente de financement (dollars canadiens) :

Date d'effet de l'entente de financement :

Date de fin de l'entente de financement :

Relation entre le fournisseur de l'entente de financement et le demandeur :

Le fournisseur d'entente de financement doit aussi présenter des rapports de solvabilité actualisés, s'ils sont accessibles, en provenance des agences de notation suivantes :

1. Moody's Investors Service
2. Standard & Poor's
3. DBRS
4. Fitch

**Cotes de solvabilité du fournisseur d'entente de financement :**

	<b>Ratio d'endettement à long terme</b>	<b>Cote de l'émetteur</b>
Moody's		
Standard & Poor's		
DBRS		
Fitch		

**Information supplémentaire sur le fournisseur de l'entente de financement :**

---

---

S'il s'agit de **garanties, billets à ordre** ou **autres ententes de financement de société mère ou affiliée** pour lesquels le fournisseur de l'entente de financement n'est pas une banque à charte figurant à l'annexe I ou une banque acceptable figurant à l'annexe II de la *Loi sur les banques*, une compagnie d'assurance répondant aux critères de notation énoncés à la [partie 5.2\(c\)](#) ou une société de garantie réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières, le demandeur doit fournir les renseignements suivants (pour chaque fournisseur d'entente de financement) :

1. États financiers complets pour le dernier exercice (vérifiés);
2. États financiers complets pour le dernier trimestre (non vérifiés);
3. État récapitulatif comme suit :

<b>Fournisseur d'entente de financement</b>	<b>Fin du dernier exercice</b>	<b>Fin du dernier trimestre</b>
Actif à court terme		
Actif incorporel		
Actif total		
Passif à court terme		
Passif total		
Capitaux propres		
Capitaux propres moins actif incorporel		

**Date des états financiers du fournisseur de l'entente de financement pour le dernier exercice :**

---



---

**Date des états financiers du fournisseur de l'entente de financement pour le dernier trimestre :**

---



---

**Actif net du fournisseur de l'entente de financement d'après les états financiers :**

Le fournisseur de l'entente de financement doit convertir tous les montants ci-dessus en dollars canadiens au cours affiché par la Banque du Canada à midi à la date en question. Si cette date n'est pas un jour ouvrable au Canada, le taux de change du jour précédent doit être utilisé.